

**Compte Rendu
Conseil Communautaire
Séance du 11 mars 2010**

Etaient Présents

<i>Bourgueil</i>	: Mrs GAILLARD, JUNGES, BARANGER et Mme RIGUET
<i>Benais</i>	: Mmes RIOCREUX et FRAISSE
<i>Chouzé sur Loire</i>	: Mrs THIBAUT, BARRE et CROUVIZIER
<i>La Chapelle sur Loire</i>	: Mr PINARD et Mme FOUQUET
<i>Continvoir</i>	: Mr GRANDEMANGE
<i>Gizeux</i>	: Mrs BEAUPIED et PERROUX
<i>Ingrandes de Touraine</i>	: Mrs AMBRUGEAT et MUREAU
<i>Restigné</i>	: Mme GALBRUN et Mr BESNIER
<i>Saint Nicolas de Bourgueil</i>	: Mrs COUSSEAU et GOURDON

Absents excusés

<i>Continvoir</i>	: Mme CAMUS, Mrs RENIER et CAMUS
-------------------	----------------------------------

Secrétaire de séance

Monsieur PINARD

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2010

Page 15 – Questions diverses – Abattoir

Il sera précisé que le montant du loyer, fixé à 750,00 €uros HT/mois, prend également en compte le logement.

Le compte rendu est ensuite adopté à l'unanimité.

II – PARC D'ACTIVITES DE BOURGUEIL – CESSION D'UNE PARCELLE

Monsieur le Président précise à l'assemblée que lors du transfert de propriété constaté par acte notarié en date du 3 décembre 2003, la parcelle cadastrée Commune de Bourgueil, section F n° 1625, s'une surface de 1 697 m², n'avait pas été prise en compte.

Considérant que ce terrain fait partie intégrante du Parc d'Activités de Bourgueil, dont la compétence est exercée par la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, le Conseil Municipal de Bourgueil a émis un avis favorable, lors de sa séance du 18 janvier 2010, pour céder gracieusement à la Communauté de Communes la dite parcelle.

Il propose ensuite à l'assemblée de se prononcer sur cette cession.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

CONSIDERANT que le terrain sus visé fait partie intégrante du Parc d'Activités de Bourgueil,

EMET, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition de cession par la Commune de Bourgueil,

SOULIGNE que cette cession se fera à titre gracieux,

AUTORISE le Président à signer l'acte notarié correspondant qui sera rédigé par Maître GAILLARD, notaire associé à Bourgueil,

PRECISE que les frais correspondants seront supportés par la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil.

III – PARC D'ACTIVITES DE BENAIS/RESTIGNE – VENTE D'UN TERRAIN

Monsieur BARRE, Vice Président en charge du Développement Economique, rappelle à l'assemblée une demande d'acquisition de parcelle, formulée par Monsieur LIHOREAU Marcel, plombier chauffagiste à Bourgueil.

Il rappelle également que cette question qui figurait à l'ordre du jour de la précédente séance, n'avait pas été totalement validée, car l'estimation des Domaines n'était pas parvenue à la Communauté de Communes.

L'intéressé souhaite acquérir dans le Parc d'Activités de Benais/Restigné une parcelle d'une surface approximative de 2 000 m², afin de pouvoir y construire un bâtiment à usage d'atelier et de stockage de matériel, avec bureau.

Après avoir détaillé sur un plan l'emplacement exact de la parcelle, il propose ensuite à l'assemblée de se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BARRE,

*VU la demande présentée par Monsieur LIHOREAU,
VU l'intérêt de pouvoir contribuer au développement de cette entreprise artisanale,
VU l'avis du Service Départemental des Domaines, ci annexé, lequel estime le bien à
3,00 €uros le m²*

*DECIDE, à l'unanimité, de vendre à Monsieur LIHOREAU un terrain de 2 000 m²,
actuellement cadastré comme suit (auparavant la parcelle était cadastrée ZC 134) :*

- Commune de Benais – Parcelle ZK n°67 de 113 m²*
- Commune de Restigné – Parcelle ZC (en partie) n° 145 de 1 887 m².*

Il s'agit de l'ex parcelle cadastrée section ZC n° 134.

*SOULIGNE que l'acte de vente sera rédigé par Maître GAILLARD, notaire associé à
Bourgueil, les frais correspondants étant supportés par l'acquéreur,*

AUTORISE le Président à signer l'acte de vente correspondant.

IV – AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A BOURGUEIL – GESTION DE L'AIRE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, située sur le terrain de la Commune de Bourgueil, est actuellement assurée par l'association TSIGANE HABITAT.

La convention établie entre la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et l'association TSIGANE HABITAT, d'une durée de 3 ans, prendra fin le 14 avril 2010.

Il rappelle également que cette convention avait été passée dans le cadre d'un groupement de commandes avec les Communautés de Communes du Pays d'Azay le Rideau, Rivière-Chinon-St Benoît la Forêt, Touraine Nord Ouest, Pays de Richelieu et le Pays de Bourgueil.

Sachant que les aires d'accueil, réparties sur les différents territoires concernés par ce groupement de commandes, n'ont pas été mises en service en même temps, Monsieur le Président propose d'attendre la fin du dernier contrat en cours de validité, avant d'envisager une consultation, après la mise en place d'un nouveau groupement de commandes qui pourrait être constitué entre les Communautés de Communes concernées, à savoir : Pays d'Azay le Rideau, Rivière-Chinon-St Benoît la Forêt, Touraine Nord Ouest et le Pays de Bourgueil.

Le dernier contrat arrivant à échéance le 18 septembre 2010, il propose à l'assemblée de passer un avenant pour prolonger la convention établie entre la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et l'association TSIGANE HABITAT jusqu'à cette même date.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Après un vote à main levée,

AUTORISE le Président à signer l'avenant correspondant,

*EMET un avis favorable pour la constitution d'un nouveau groupement de commandes à
intervenir entre les Communautés de Communes suivantes :*

- Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau,*
- Communauté de Communes de Rivière-Chinon-St Benoît la Forêt,*
- Communauté de Communes Touraine Nord Ouest,*
- Communauté de Communes du Pays de Bourgueil.*

*SOULIGNE que la Communauté de Communes Touraine Nord Ouest agira en qualité
de coordinateur du groupement.*

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	: 20
- POUR la signature de l'avenant et constitution du groupement de commandes	: 18
- CONTRE	: 2 (Mr Cousseau et Mr Gourdon)

Par ailleurs, l'Assemblée désigne les deux représentants appelés à siéger dans la commission d'appel d'offres, à savoir :

- Délégué titulaire : Monsieur GAILLARD
- Délégué suppléant : Madame FRAISSE

V – OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée l'opération OPAH qui a débuté dans le Bourgueillois depuis le 2 octobre 2009.

Il rappelle également que la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil s'est engagée à subventionner des particuliers pour la réalisation de travaux concernant les économies d'énergies et la remise en état de logements locatifs insalubres.

A cet effet, il souligne que le comité de pilotage, qui s'est réuni le 9 février 2010, propose de verser les aides suivantes :

✎ **1 291,00 €uros** au profit de *Mr et Mme TOUZARD Dominique*, demeurant 34 rue des Parfaits à La Chapelle-sur-Loire (37), pour l'installation d'une pompe à chaleur.

✎ **1 500,00 €uros** au profit de *Mr et Mme GALBRUN Bertrand*, demeurant 8 rue du Pontarin à Benais (37), pour des travaux d'isolation dans les combles.

✎ **525,00 €uros** au profit de *Madame HAYE Simone*, demeurant 9 rue de la Croix Rouge à Gizeux (37), pour des travaux de menuiserie (remplacement de fenêtres).

✎ **1 000,00 €uros** au profit de *Mr RENARD Raoul*, demeurant 65 rue de Lossay à Restigné (37), pour la réhabilitation d'un logement locatif dans le cadre d'un loyer conventionné social.

Monsieur le Président précise que ces subventions ne seront versées que sur justificatif de factures acquittées.

Il sollicite ensuite l'avis de l'assemblée sur ces propositions d'attribution de subvention.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

VU les engagements financiers de la Communauté de Communes, vis à vis de l'OPAH,

VU la proposition faite par le comité de pilotage,

EMET, à l'unanimité, un avis favorable aux propositions de versement de subventions détaillées ci-dessus,

SOULIGNE que les sommes ne seront versées que sur présentation de factures acquittées,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Collectivité.

**VI – BATIMENT DE L'ANCIENNE CASERNE DE GENDARMERIE DE BOURGUEIL –
REHABILITATION DE LOCAUX POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA CCPB
– LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le permis de construire, concernant le programme de travaux visé en objet, a été déposé, et qu'il convient maintenant d'engager la seconde phase concernant la consultation des entreprises. Il sollicite à cet effet l'accord de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

EMET, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition, et

DECIDE de lancer la procédure d'avis d'appel public à la concurrence avec passation de marchés en procédure adaptée,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces concernant le lancement de cette procédure.

**VII – MISSION DE PROMOTION ECONOMIQUE PARTAGEE 2010 – CONVENTION
ADUC**

Monsieur BARRE, Vice Président en charge du Développement Economique, dresse un bilan de la promotion économique réalisée en 2009 avec l'ADUC, dans le cadre d'un partenariat avec les Communautés de Communes du Pays d'Azay le Rideau et de Rivière-Chinon-St Benoît la Forêt.

Il rappelle qu'une convention d'objectifs avec l'ADUC a été validée en Avril 2009.

Il souligne que le groupement souhaite réajuster le programme défini collectivement à une année civile ; pour l'année 2009, un bilan a donc validé la réalisation de 55,5 jours dont 17,5 jours pour la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, ce qui représente un montant de 8 750,00 €uros.

Le groupement propose de poursuivre les actions engagées en 2009, avec l'abondement d'un programme de réunions « entreprises » pour un total de 55 jours, répartis entre les trois Collectivités membres, ce qui représente un montant de 9 167,00 €uros par Communautés de Communes.

Le plan d'actions se décline en quatre axes :

1. Réunions à destination des entreprises
2. Lancement et animation du réseau des ambassadeurs
3. Campagne ciblée auprès des entreprises de production
4. Newsletters et mise à jour des outils de promotion
5. Formation à la bourse des locaux

Des coûts annexes de sous traitance (réimpression des fiches, hébergement site Internet, frais de routage...) sont à prévoir à hauteur de 5 000,00 €uros. Ils seront pris en charge directement par le groupement de commandes créé en 2009, puis répartis entre les trois Communautés de Communes.

Monsieur BARRE propose ensuite à l'assemblée de délibérer sur la proposition faite par le groupement de commandes.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BARRE,

VALIDE, à l'unanimité, cette proposition,

MET fin à la convention sus visée, signée en Avril 2009,

ACCEPTE la poursuite des actions de groupement pour 2010,

AUTORISE le Président à signer la nouvelle convention à intervenir avec l'ADUC pour l'année 2010.

Monsieur BARRE tient à souligner la qualité du travail effectué par Emmanuel DREAN lors des négociations avec l'ADUC.

VIII – EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ANNEE 2009

Monsieur GAILLARD souligne que ces documents sont en parfaite harmonie avec les comptes de gestion du Receveur.

L'Assemblée ne souhaitant pas entrer dans le détail, Monsieur le Président énumère les résultats de clôture.

1) DU SERVICE GENDARMERIE

▪ Section d'investissement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	530 601.24	527 132.84
Recettes	530 601.24	140 525.72
DEFICIT d'investissement		386 607.12

▪ Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	638 590.74	234 105.38
Recettes	638 590.74	638 522.10
Excédent de fonctionnement		404 416.72

2) DU SERVICE ACTIVITES COMMERCIALES

▪ Section d'investissement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	511 139.50	259 598.50

Recettes	511 139.50	367 913.88
Excédent d'investissement		108 315.38

▪ Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	244 636.09	238 234.24
Recettes	244 636.09	246 842.13
Excédent de fonctionnement		8 607.89

3) DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

▪ Section d'investissement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 696 261.05	432 286.62
Recettes	1 696 261.05	942 013.42
Excédent d'investissement		509 726.80

▪ Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	2 888 205.15	2 583 929.74
Recettes	2 888 205.15	2 916 005.48
Excédent de fonctionnement		332 075.74

Monsieur GAILLARD demande ensuite à Monsieur BESNIER, doyen de l'Assemblée, de bien vouloir proposer à l'Assemblée le vote de ces trois comptes administratifs.

Monsieur GAILLARD quitte la salle, et Monsieur BESNIER demande ensuite à l'Assemblée si elle valide les résultats de clôture précédemment énumérés.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les trois comptes administratifs.

IX – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU TRESORIER MUNICIPAL

Les 3 comptes de gestion du Trésorier Municipal concernant le service « Gendarmerie », le service « Activités commerciales » et le budget principal de la Communauté de Communes, **sont adoptés à l'unanimité.**

X – AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu des résultats constatés à la fin de l'année 2009, l'affectation du résultat devient **sans objet** pour le service « Activités commerciales » et le budget principal de la Communauté de Communes.

S'agissant du budget « Gendarmerie », le Président rappelle à l'Assemblée que les résultats de l'année 2009 laissent apparaître en **section de FONCTIONNEMENT** un excédent de **404 416,72 €uros.**

Il précise que :

- Le déficit de la section d'INVESTISSEMENT, à la clôture de l'exercice 2009, s'élève à :
- 386 607,12 €uros
- Les restes à réaliser en DEPENSES d'investissement à la date du 31/12/2009 s'élèvent à :
- 2 000,00 €uros
- Les restes à réaliser en RECETTES d'investissement à la date du 31/12/2009 s'élèvent à : /

Soit un besoin de financement qui s'élève à : 388 607,12 €uros

Au vu de ces éléments, Monsieur le Président :

PROPOSE d'affecter au compte 1068 en section d'investissement la somme de 388 607,12 €uros.
PRECISE que l'excédent de fonctionnement réellement disponible sera de 15 809,60 €uros.

Il sollicite ensuite l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide cette proposition d'affectation.

XI – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Président rappelle l'obligation d'avoir un débat sur les orientations budgétaires, soulignant toutefois que ce débat n'était pas suivi d'un vote.

Il précise que la commission des finances, qui s'est réunie le 10 mars 2010, permet aujourd'hui de proposer les principaux axes pour le budget 2010.

Liste des principales orientations proposées dans le budget 2010 :

I. BUDGET GENDARMERIE DE BOURGUEIL

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune dépense nouvelle d'investissement ne figure dans cette section.

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section s'équilibre en grande partie avec les loyers versés par l'Etat.

Une subvention d'équilibre du budget principal de la CCPB sera nécessaire ; son montant s'élève à 8 219,00 €uros.

Les dépenses concernent principalement l'entretien des locaux et charges diverses (assurances, taxes foncières...).

A noter que le montant des loyers (soit 148 070,00 €uros) ne couvre pas tout à fait la totalité de l'annuité de prêt contracté pour le financement de la nouvelle caserne de gendarmerie, laquelle s'élève à 156 000,00 €uros.

II. BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

↳ Liste des principaux programmes de travaux qui doivent être lancés en 2010

a. Cave du Pays de Bourgueil

- Travaux de chauffage et de mise aux normes
- Remplacement d'équipements hors d'usage dans la cuisine
- Aménagement de l'entrée de la Cave (opération figurant dans le Contrat de Pays).

Provisionnement pour ces trois programmes : 27 600,00 €uros

Financement assuré en partie par :

- Une subvention du Conseil Général pour le chauffage (6 816,00 €uros)
- Une subvention de la Région pour l'aménagement de l'entrée (7 500,00 €uros).

b. Travaux d'extension des Bureaux Relais – Parc d'Activités de Benais/Restigné

Somme inscrite en dépense : 190 000,00 €uros

➤ Subvention de la Région (Contrat de Pays) : 110 000,00 €uros

c. Création d'un commerce de 1ère nécessité à Continvoir

Opération scindée en deux parties :

- Partie acquisition : 62 000,00 €uros (y compris les frais notariés)
- Partie travaux : 85 000,00 €uros HT

Un crédit de 147 000,00 €uros, prenant en compte toutes les dépenses se rattachant à une telle opération, sera proposé dans le budget 2010.

Cette opération devrait bénéficier de subventions diverses, estimées à 50% du coût de l'acquisition, et 70 % du coût des travaux.

d. Gros travaux d'entretien à l'abattoir de Bourgueil

L'activité reprend, et permet notamment de maintenir deux emplois et demi.

Un crédit de 10 000,00 €uros permettra, en partie, de remettre en état le bâtiment vétuste.

- Travaux de maçonnerie
- Travaux de couverture.

e. Renforcement de la signalétique pour les Parcs d'Activités

Inscription d'un crédit de 5 000,00 €uros.

f. Commerce à Gizeux

A noter que la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil a sollicité l'avis de la Sous Préfecture de Chinon pour savoir sous quelle forme elle pourrait soutenir un projet de réouverture de commerce à Gizeux ; il s'agit de l'ancien restaurant situé en Centre bourg.

Au vu des statuts actuels, la Communauté de Communes ne peut pas intervenir (réponse de la Sous Préfecture).

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section, alimentée en grande partie par les loyers des différents bâtiments, s'équilibre avec une subvention en provenance du budget principal ; le montant de cette subvention s'élève à 84 257,77 €uros (cette subvention d'équilibre évite, cette année, d'avoir recours à l'emprunt).

III. BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPB

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

↳ Liste des principaux programmes de travaux qui doivent être lancés en 2010

a. Parc d'Activités de Benais/Restigné

Réalisation d'une troisième tranche de viabilisation, pour un coût de travaux estimé à 198 000,00 €uros HT.

La Région, au titre du Contrat de Pays (renégociation), apportera 79 200,00 €uros.

Une aide complémentaire a été sollicitée auprès du Conseil Général.

b. Construction d'un pôle multi accueil

- Inscription d'une deuxième tranche de travaux d'un montant de 520 000,00 €uros TTC.

Ce programme de travaux est financé en grande partie par des subventions provenant de l'Etat, de la Région et de la Caisse d'Allocations Familiales.

- Mise en place d'un crédit de 20 000,00 €uros pour le matériel et le mobilier.

a. Programme de signalétique (1^{ère} tranche)

Il s'agit de travaux concernant les sentiers pédestres, les circuits vélos et la signalétique des bornes pour camping cars.

Pour les sentiers pédestres et les circuits vélos, à noter que la signalétique actuelle doit être totalement revue.

Un crédit nouveau de 16 500,00 €uros sera proposé dans le budget.

b. Grosses réparations dans les bâtiments

Un crédit nouveau de 50 000,00 €uros permettra notamment d'intervenir sur le commerce multi services à Ingrandes de Touraine (changement des menuiseries et consolidation du bâtiment).

c. Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Il s'agit de la poursuite de cette opération avec l'inscription d'un crédit supplémentaire de 23 387,00 €uros.

A noter que cette opération, dont le suivi et l'animation ont été confiés au PACT d'Indre et Loire, bénéficie de subventions du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'ANAH.

d. Aménagement de locaux pour la Trésorerie de Bourgueil

Ces travaux devraient débuter dans le courant du 2^{ème} trimestre 2010.

Le montant des crédits mis en place s'élève à 110 000,00 €uros.

Un dossier de demande de subventions a été déposé auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation de Développement Rural (il s'agit d'une deuxième demande).

A noter que le Conseil Général, au titre du FDACR, a accordé une subvention de 14 000,00 €uros.

e. Aménagement de locaux administratifs pour la CCPB

Les travaux devraient pouvoir débuter en Octobre 2010.

Une première tranche de travaux est prévue au budget ; le montant des crédits inscrits s'élève à 265 850,00 €uros.

Une aide de 60 000,00 €uros, au titre de la DGE, a été accordée par l'Etat.

f. ZAC de Bourgueil

Cette opération a débuté en 2010. Elle a été confiée au cabinet SIAM CENTRE de Tours.
Un crédit de 54 600,00 €uros sera inscrit pour assurer d'une part le paiement de la mission confiée à ce cabinet, et lancer la 2^{ème} phase de cette opération d'autre part.

g. Création de sentiers équestres/VTT

Les travaux chiffrés à 36 000,00 €uros, devraient débiter dans le courant du 2^{ème} trimestre 2010. Ils devraient être largement subventionnés par le Conseil Général, le Conseil Régional et la réserve parlementaire.

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Les principales recettes proviennent de l'Etat.

↳ Dotation Globale de Fonctionnement

	Attribué en 2009	Attribué en 2010
- Dotation d'Intercommunalité	346 113,00 €uros	345 878,00 €uros
- Dotation de compensation	234 040,00 €uros	234 742,00 €uros
	580 153,00 €uros	580 620,00 €uros

↳ Encaissement Taxe Professionnelle

Reçu en 2009 : 977 027,00 €uros (soit 956 000,00 + 21 027,00 €uros de rôles supplémentaires).

Attribution 2010 : 956 000,00 €uros

Un réajustement est prévu courant 2010 par les services de l'Etat pour réévaluer cette somme de 956 000,00 €uros afin que le montant définitif corresponde au montant perçu en 2009.

Somme reversée aux Communes sous forme d'attribution de compensation : 656 512,00 €uros.

↳ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Somme à recevoir en 2010 : 651 948,00 €uros

Montant reversé en totalité au SMIPE VAL TOURAINE ANJOU.

↳ Taxe de Séjour

Cette année, c'est une somme de 4 000,00 €uros qui a été inscrite.

On retrouvera cette somme en dépense pour financer une action directement liée au tourisme (étude avec la Communauté de Communes TNO).

DEPENSES

En général, les dépenses de fonctionnement ne subissent pas de fortes hausses, à l'exception de certains postes incontournables, comme par exemple les dépenses concernant le carburant, le combustible...

A noter, l'inscription d'un crédit de 20 000,00 €uros pour le financement d'une étude sur l'accessibilité (cette opération fera l'objet d'un groupement de commandes, et chaque commune reversera ensuite à la Communauté de Communes sa quote part).

LE VOLET SUBVENTIONS

Cette question a été détaillée en commission des finances.

Il sera proposé de verser :

✓ 500,00 €uros	Fonds Local Emploi Solidarité
✓ 28 177,00 €uros	EFEF/ITS
✓ 68 970,00 €uros	Office de Tourisme
✓ 2 040,00 €uros	Le Petit Plus
✓ 1 862,00 €uros	RASED
✓ 71 266,00 €uros	Halte garderie Galipettes
✓ 9 750,00 €uros	RAM
✓ 2 000,00 €uros	Vienne Appart
✓ 700,00 €uros	Lire et Dire

Monsieur GAILLARD précise que des petits travaux d'aménagement intérieur sont en cours dans le local « ateliers techniques », afin de pouvoir y installer une antenne des Restos du Cœur.

Il tient également à souligner le travail qui reste à effectuer pour finaliser la « Charte politique », et en profite pour remercier tous les élus qui ont travaillé au sein des différents ateliers.

Tour de table

Madame RIOCREUX

- Diagnostic social

Elle commente l'avancement de la démarche engagée qui fait l'objet de nombreuses réunions avec l'ensemble des personnes concernées.

- Ateliers du Trèfle

Elle précise que la Croix Rouge ne pourra plus assurer l'animation de ces ateliers ; il faudra trouver d'autres partenaires.

- Association « Petite enfance »

Elle souligne que la structure est aujourd'hui en grève. De larges inquiétudes subsistent concernant notamment les qualifications.

Monsieur JUNGES

- Budget départemental

Il souligne que Madame la Présidente viendra à Bourgueil le 31 mars 2010 pour commenter le budget départemental.

Monsieur BARRE

- Parc d'Activités de Bourgueil

↳ Sté LOCAT'M

Cette entreprise a débuté son activité le Lundi 8 mars 2010.

↳ Journées portes ouvertes

A l'initiative des artisans et commerçants du Parc d'Activités de Bourgueil, des journées portes ouvertes auront lieu les 23 et 24 avril prochains.

- Plan « Plastivaloire »

Il rappelle l'objet de cette mesure et précise qu'une réunion de travail est prévue le Mercredi 17 mars 2010.

- OPAH

Il précise qu'une réunion de sensibilisation est prévue le Lundi 19 avril 2010 à Bourgueil.

Cette rencontre est organisée conjointement avec le PACT et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- ZAC

Monsieur BARRE rappelle le contenu de la procédure ZAC :

- **■ Etape n° 1 : La phase de faisabilité – Politique : durée 6 mois**
 - Programme d'affectation (répartition artisanale – commerciale)
 - Périmètre d'étude
 - Bilan économique
 - Modalités de la concertation

Il fait le bilan ensuite de l'état d'avancement de cette procédure :

- **Deuxième réunion du Groupe de pilotage le mardi 2 mars :**
 - Restitution des rencontres avec les porteurs de projets
 - Première esquisse d'aménagement du site (partie commerciale)
- **Troisième réunion du Groupe de pilotage prévue le 22 mars à 14h :**
 - Scénario de composition urbaine
 - Aménagement du site pour la partie artisanale

Il souligne la position très « ferme » de la DDT (ex DDE) vis-à-vis des règles définies dans le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation).

Par ailleurs, il insiste pour une plus forte participation des élus afin que les projets s'affichent comme une volonté « politique ».

Monsieur BARRE précise que la validation des propositions issues de l'étude de faisabilité se fera lors du Conseil Communautaire du Jeudi 10 juin 2010, avec au préalable une présentation des propositions de l'étude aux élus le 2 juin 2010, sous forme de commission générale.

Monsieur PINARD

- Tempête du 28 février 2010

Il juge utile de rencontrer au plus tôt ERDF pour faire le point par rapport aux mesures prises, suite à la tempête ; il souligne un manque de coordination pour solutionner au plus vite les problèmes rencontrés.

Monsieur GRANDEMANGE

- Logement PALULOS à Continvoir

Il s'informe sur la durée de la convention passée avec l'Etat pour connaître notamment la date possible de réintégration de ce logement dans le patrimoine de la commune.

Monsieur BEUPIED

- Bornes de camping cars

Il souligne la bonne utilité de cet équipement.

- Immeuble de l'ancien restaurant « Au Bœuf Couronné »

Il regrette que les statuts actuels de la Communauté de Communes ne lui permettent pas de « prendre en main » ce projet ; sur le volet touristique, cette opération apparaissait très crédible.

Monsieur MUREAU

- Enseignement musical

Il recherche un intervenant musical à raison de 2 heures par semaine.

- Absence d'Elizabeth CAMUS (pour raison maladie)

Il propose de lui faire parvenir un petit mot, signé de tous les maires, pour l'assurer de leur soutien, dans le combat qu'elle mène pour vaincre la maladie.

Monsieur COUSSEAU

- Travaux Trésorerie

Il précise que la consultation sera lancée dans le courant du mois de Mars 2010, avec une parution sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Il s'agit d'une consultation simple car le coût de l'opération est inférieur à 90 000,00 €uros.

A cet effet, il propose de mettre en place une commission qui sera appelée à examiner les offres ; cette commission pourrait être ainsi composée :

- Délégués titulaires : Madame FOUQUET – Messieurs COUSSEAU, BESNIER, MUREAU, MIRAND.

- Délégués suppléants : Messieurs GOURDON, PINARD, THIBAUT, BEUPIED, AMBRUGEAT.

Monsieur GOURDON

- Stade annexe du CES Ronsard

Il précise que des essais vont être faits pour contrôler la pression de l'eau, avec l'utilisation d'un surpresseur. L'entreprise EUROVIA, qui se charge de cette démarche, doit également vérifier le bon fonctionnement des drains.



Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

Fait à Bourgueil, le 31 mars 2010.

Le Président,

Jacques GAILLARD